

« Bourse aux Livres » – mode d'emploi et remboursement

Tous les ans, il est possible d'emprunter les manuels scolaires auprès de la fcpe. Pour cela, il vous suffit de faire partie de nos adhérents.

Cette année, votre adhésion est offerte (cotisation annuelle de 16€ habituellement) ainsi que l'accès au service « profexpress » (service de soutien en ligne – vos identifiant et mot de passe vous seront envoyés prochainement par la plateforme nationale de la Fcpe).

Le coût d'emprunt des manuels scolaires pour l'année 2020-2021 s'élève à <mark>120€ /</mark> élève pour tous les niveaux : Seconde, Première, Terminale générales (filières STMG comprises), Bac Pro GA et COM, CAP EVS et ECMS.

Nous vous prions de bien vouloir les couvrir et d'en prendre soin. Pensons aux élèves qui les utiliseront les années suivantes!

La demande d'aide de la Région Réunion, <mark>d'un montant de 120€</mark>, sans conditions de ressources, s'effectue directement en ligne. Cliquez sur le lien suivant pour accéder à la page concernée :

https://www.regionreunion.com/aides-services/article/lyceen-lyceenne-la-region-lance-l-aide-speciale-covid

Pour nous contacter:

fcpelyceedesavirons@yahoo.com

Afin de faciliter le traitement de votre message, nous vous remercions de bien renseigner votre « objet »